

Le code NAF dans le spectacle vivant

N°4 | fév. 2013

La nomenclature des activités françaises, ou code NAF, est l'un des codes Insee. Il permet la codification de l'APE, c'est-à-dire de l'activité principale exercée dans l'entreprise ou l'association.

Le code NAF est apposé par l'Insee lors de l'enregistrement des établissements qui lui sont transmis par les centres de formalités des entreprises (Greffes des Tribunaux de Commerce, des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, Urssaf). Cette codification concerne les entreprises individuelles, les sociétés commerciales, les professions libérales et autres groupements : associations, GIE, sociétés civiles, junior-entreprises, etc. Sa mention sur le bulletin de salaire est un élément obligatoire.

À partir de janvier 2008, le code NAF a vu son format élargi de quatre à cinq positions, pour sa conformité avec la NACE européenne. Il comprend 732 postes au niveau le plus détaillé.

Vous trouverez ci-dessous pour l'entreprise du spectacle vivant, les codes NAF ancienne et nouvelle version que vous devriez obtenir à la création de votre entreprise.



Ancien NAF	Libellé	Nouveau NAF	Libellé
923A	Activités artistiques	9001Z	Arts du spectacle vivant
		9003A	Création artistique relevant des arts plastiques
		9003B	Autres créations artistiques
923B	Services annexes au spectacle	9002Z	Activités de soutien au spectacle vivant (organisation, production et promotion du spectacle)
923D	Gestion de salles de spectacles	9004Z	Gestion de salles de spectacles
		7990Z	Activité de billetterie de salles de spectacles
923K	Activité diverses de spectacle	9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs
		9001Z	Arts du spectacle vivant
		7990Z	Autres services de réservation et activités liées, y compris l'activité de billetterie
554C	Discothèques	9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs, y compris les discothèques lorsque le débit de boisson n'est pas majoritaire

N'oubliez pas que l'administration peut se tromper. Aussi, si vous constatez que l'attribution d'un code NAF n'est pas conforme à ceux précédemment exposés, votre expert-comptable pourra contacter l'INSEE pour le faire modifier.

